M1722
CHARGÉ / CHARGÉE DE CESSION DE DROITS, SYNCHRO

Autres emplois décrits

- Chargé / Chargée de co-édition
- Responsable sous-édition

Définition

Le Chargé de cession de droits, synchro est un professionnel de l'édition musicale chargé de faire utiliser des œuvres musicales dans des productions audiovisuelles.

- Exploite un catalogue d'oeuvres ou d'enregistrements, accompagne l'ajustement et négocie des autorisations d'exploitation auprès d'éditeurs, de maisons de disques ou labels étrangers dans le cadre de la cession de droits, ou bien auprès de producteurs audiovisuels, agences, marques pour transposer la musique à l'image dans le cadre de la synchro
- Prospecte des partenaires susceptibles d'être intéressés par l'acquisition des droits (éditeurs étrangers, sociétés de production, etc.) et assure la promotion du catalogue d'oeuvres ou enregistrements qu'il représente, auprès de son réseau de professionnels
- Assure la promotion des auteurs, compositeurs, artistes qu'il représente ainsi qu'il anime et fidélise son réseau de clients
- Consulte les auteurs et ayants droit sur les adaptations proposées (en particulier pour les adaptations audiovisuelles ou spectacle vivant)
- Rédige, adapte et contrôle les contrats de cession de droits et suit les engagements contractuels fixés au contrat (paiement, exploitation, mentions obligatoires, etc.)
- Gère le reporting ainsi que le suivi budgétaire

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible à partir d'un niveau Bac + 5 ou équivalent dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle, commerce, droit de l'édition, littérature (éditions du livre), ou dans le domaine de l'industrie musicale.
Une attention particulière est portée à l'expérience métier et la maîtrise des environnements de travail et du catalogue en fonction du secteur considéré (éditions du livre, musique ou phonographique) plus qu'au niveau de diplôme.

Certifications et diplômes :

- Master droit, économie, gestion mention droit de la propriété intellectuelle et du numérique
- Master mention droit de la propriété intellectuelle

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Développement économique

- Assurer le suivi des adaptations
- Evaluer le potentiel de vente d'une oeuvre ou d'un enregistrement pour définir la stratégie commerciale
- Identifier les œuvres ou enregistrements susceptibles d'intéresser des acquéreurs ou partenaires, en lien avec la direction éditoriale ou artistique
- Comprendre et connaître le marché pour adapter son approche commerciale

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer le dépôt et la protection des œuvres auprès des sociétés de gestion collectives
- Suivre l'application des contrats
- Réaliser le reporting de son activité
- Gérer les demandes d'autorisations et de licences
- Gérer et respecter un budget

Savoir-faire secondaires

Développement économique

- Prospecter des opportunités de synchronisation (films, séries, publicités, jeux vidéo)
- Analyser les briefs créatifs et proposer des pistes musicales pertinentes

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Gérer les droits d'auteur et la propriété intellectuelle

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Promouvoir une oeuvre
- Identifier des œuvres musicales adaptées aux projets audiovisuels
- Comprendre les usages, limites et enjeux légaux de l'IA/IAG dans le traitement et la génération de contenus Transition numérique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de sens des responsabilités
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision

Savoirs

Domaines d'expertise

- Culture littéraire
- Fonctionnement de l'industrie et du secteur de l'édition
- Pratique de langues étrangères
- Répertoire ou catalogue de la maison de disques ou d'édition ou du label
- Techniques de négociation avec les clients
- Techniques de vente et de conseil
- Fonctionnement de l'industrie musicale et son écosystème
- Fonctionnement de la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique)
- Culture musicale
- Fonctionnement des contrats de synchronisation et de licence
- Rôle des ayants droit (auteurs, compositeurs, éditeurs, producteurs)
- Organisation et structuration des catalogues musicaux
- Fonctionnement des plateformes et intermédiaires de licensing

Normes et procédés

- Droit des contrats, règlementation commerciale, concurrence, et des conditions de vente
- Fondamentaux en droits d'auteur et droits voisins

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Possibilité de télétravail

Horaires et durée du travail

- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Structures de l'édition

Secteurs d'activité

- Édition

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail